



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Assurance chômage : un gouvernement, isolé et déconnecté des réalités, qui passe en force

La ministre du Travail a présenté la réforme de l'assurance chômage aux organisations syndicales et patronales. Malgré l'opposition unanime et unitaire des confédérations représentant les salarié.e.s et surtout malgré la crise sanitaire et l'augmentation du chômage, le gouvernement déroule son plan sans écouter personne.

Dès le 1^{er} juillet 2021, il entend baisser les allocations de façon très importante, notamment pour les travailleurs les plus précaires (intérimaires, saisonniers, extra hôteliers, guides conférenciers, etc.).

Pour faire semblant « d'équilibrer », un bonus-malus (modulation à la hausse ou à la baisse des cotisations patronales) serait mis en place... mais seulement en septembre 2022 !

Selon un indicateur « de retour à meilleure fortune », montrant une baisse du chômage, deux autres mesures violentes pourraient entrer en vigueur de façon « automatique » : hausse du seuil d'accès aux allocations (de 4 à 6 mois travaillés au cours des 24 derniers mois hors période de pandémie) et dégressivité pour les cadres (au 9^{ème} mois au lieu du 7^{ème} mois de chômage comme prévu initialement dans le projet de réforme).

Malgré son isolement face à tous les syndicats et aux critiques – même du petit patronat, le gouvernement passe en force sa réforme dès cet été, en totale déconnexion avec la réalité des travailleuses et travailleurs précaires et/ou au chômage.

Un décret doit être publié au 1^{er} avril.

Pour la CGT, le combat contre cette réforme continue.

Nous considérons que la décision, que nous avons obtenue du Conseil d'État en novembre dernier et qui a annulé la réforme du mode de calcul de l'indemnisation journalière et donc de l'allocation, n'est pas respectée : nous allons étudier de nouveaux recours.

La CGT continue à informer les premières et premiers concerné.e.s et à mener des actions unitaires pour rétablir a minima les droits perdus et obtenir un emploi et une protection sociale pour toutes et tous.

Montreuil, le 2 mars 2021